

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00407

Numéro SIREN : 502 236 029

Nom ou dénomination : SODICHAP

Ce dépôt a été enregistré le 21/08/2018 sous le numéro de dépôt B2018/030528

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/030528**
n°de gestion : **2008B00407**
n°SIREN : **502 236 029 RCS Lyon**

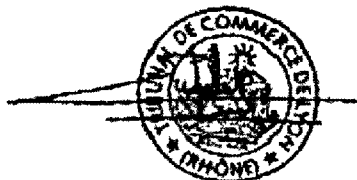
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 21/08/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

SODICHAP - Société par actions simplifiée
85 avenue de Chaponnay Parc d'Affaires de la Vallée de l'Ozon 69970 Chaponnay -FRANCE-

date de clôture : 30/11/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5105038

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS SODICHAP		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		85 avenue de Chaponnay 69970 CHAPONNAY		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		5 0 2 2 3 6 0 2 9 0 0 0 1 8		Néant		☐	
				Exercice N clos le,		30/11/2017	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	95 186	AG	89 480	5 705
		Fonds commercial (1)	AH				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
		Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	5 026 087	AS	3 374 060	1 652 026
		Autres immobilisations corporelles	AT	15 147 169	AU	5 558 115	9 589 053
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	750	CV		750
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	712 059	BE		712 059
		Prêts	BF	7 680	BG		7 680
		Autres immobilisations financières*	BH	390 031	BI		390 031
		TOTAL (II)	BJ	21 378 964	BK	9 021 657	12 357 307
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	2 213	BM		2 213
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	10 201 739	BU		10 201 739
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	355 499	BW		355 499
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	696 911	BY	285 263	411 648
		Autres créances (3)	BZ	5 798 967	CA		5 798 967
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE		
	Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	905 941	CG		905 941
Charges constatées d'avance (3)*		CH	197 931	CI		197 931	
TOTAL (III)		CJ	18 159 203	CK	285 263	17 873 940	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	39 538 167	IA	9 306 920	30 231 247	
Renvois (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	260 660
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations	Stocks		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS SODICHAP</u>			Néant ☐ *	
			Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 40 000)		DA	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>B1</u>)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)		DG	6 636 416
	Report à nouveau		DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	1 554 201
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL	8 234 624
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	11 313 318
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)		DV	338 052
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	159 748
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	6 565 828
	Dettes fiscales et sociales		DY	2 745 070
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	634 433
	Autres dettes		EA	231 825
Compte régulier	Produits constatés d'avance (4)		EB	8 345
TOTAL (IV)		EC	21 996 622	
Ecart de conversion passif* (V)		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	30 231 247	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
			1D	
			1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	13 892 335
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	546 782	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS SODICHAP</u>							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	81 272 020	FB		FC	81 272 020	
	Production vendue { biens * services *	FD	4 547 532	FE		FF	4 547 532	
		FG	1 758 314	FH		FI	1 758 314	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	87 577 868	FK		FL	87 577 868	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	33 095	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	478 563	
	Autres produits (1) (11)					FQ	128 931	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	88 218 458
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	70 735 896	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(1 386 842)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	128 594	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	120	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	5 789 731	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 390 734	
	Salaires et traitements*					FY	5 151 059	
	Charges sociales (10)					FZ	1 875 395	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	1 695 799
							GB	
		Sur actif circulant - dotations aux provisions*					GC	285 263
		Pour risques et charges - dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	13 473	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	85 679 227	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	2 539 231	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	1 893	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	2 727	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	20 646	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	19 857	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	1	
	Total des produits financiers (V)					GP	43 232	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	94 369	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	94 369	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(51 136)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	2 489 988	

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS SODICHAP			Néant ☐ *			
			Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	19 012		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	160		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	102 855		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	122 028		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	110 986		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	302		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	870		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	112 159		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	9 869		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ	436 998		
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	508 652		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	88 385 613		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	86 831 406		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	1 554 207		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		
		- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	13 984	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	1 111	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C G I)		HX	43 000	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	181 564	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	9 356	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives	A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
Voir état annexe						
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS SODICHAP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/11/2017, dont le total est de 30 231 247 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 554 207 euro

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/12/2016 au 30/11/2017

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels

Ces comptes annuels ont été établis le 23/02/2018 par les dirigeants de l'entreprise

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/11/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 à 5 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : TG 05

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 277 971 euro a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	88 467	6 719		95 186
Immobilisations incorporelles	88 467	6 719		95 186
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 937 310	96 497	7 720	5 026 087
- Installations générales, agencements aménagements divers	14 479 603	343 852	37 819	14 785 636
- Matériel de transport	104 812			104 812
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	248 199	8 522		256 721
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	3 625		3 625	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	19 773 549	448 871	49 164	20 173 256
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	750			750
- Autres titres immobilisés	704 489	7 571		712 060
- Prêts et autres immobilisations financières	397 711			397 711
Immobilisations financières	1 102 950	7 571		1 110 521
ACTIF IMMOBILISE	20 964 967	463 161	49 164	21 378 964

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SCI PERIMMO 69970 CHAPONNAY	1 500	19 906	50,00	14 926

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	750	750	113 537		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	84 706	4 775		89 481
Immobilisations incorporelles	84 706	4 775		89 481
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 856 712	525 069	7 720	3 374 061
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 202 048	1 115 983	6 598	5 311 433
- Matériel de transport	52 701	20 962		73 664
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	143 139	29 880		173 019
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	7 254 600	1 691 895	14 318	8 932 176
ACTIF IMMOBILISE	7 339 306	1 696 669	14 318	9 021 657

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 091 521 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	7 680		7 680
Autres	390 031		390 031
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	696 911	696 911	
Autres	5 798 967	5 538 307	260 660
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	197 932	197 932	
Total	7 091 521	6 433 150	658 371
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	91 555
Fournisseurs r.r.r. à obtenir	14 550
Cpv centrale à recevoir	242 897
Prest serv centrale à recevoir	90 535
Fournisseurs avoirs à obtenir	6 736
Etat - produit à recevoir	260 660
Associés intérêts courus	12 874
Débit créd div produits à recevoir	15 621
Total	735 428

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euro décomposé en 4 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	4 000	10,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	102 856		102 856		
Total	102 856		102 856		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières			102 856		
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Risques provisionnés d'un montant individuellement significatif

Nature	Montant	Echéance	Commentaire
Litige RFAG Galec 2009+2010	102 856		

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 21 836 874 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont				
- à 1 an au maximum à l'origine	546 783	546 783		
- à plus de 1 an à l'origine	10 766 536	3 126 234	4 932 962	2 707 341
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	224 516	65 480	159 036	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 565 828	6 565 828		
Dettes fiscales et sociales	2 745 071	2 745 071		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	634 433	489 233	145 200	
Autres dettes (**)	345 363	345 363		
Produits constatés d'avance	8 345	8 345		
Total	21 836 874	13 892 336	5 237 198	2 707 341
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	800 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 743 899			
(**) Dont envers les associés	113 537			

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	8 866 536	8 866 536	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	8 866 536	8 866 536	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Tourisme en production à payer	516
Énergie à payer	65 587
Carburant à payer	1 452
Fournitures à payer	668
Achats à payer	401 131
Redevances à payer	458 733
Frais de transport à payer	18 194
Sous-traitance à payer	2 722
Loyers à payer	751 178
Location matériel à payer	187
Entretien à payer	3 962
Maintenance à payer	10 431
Assurances à payer	6 778
Frais d'études à payer	7 421
Documentation à payer	610
Frais séminaires à payer	355
Honoraires à payer	51 736
Publicité à payer	21 868
Prospectus à payer	78 671
Déplacements mme bouvier à payer	15 443
Missions réception à payer	2 863
Affranchissement à payer	600
Téléphone à payer	3 524
Commissions sur remise crt	3 360
Cotisations à payer	138 344
Formation à payer	1 426
Immobilisations à payer	304 215
Fournisseurs débours tourisme	26 623
Droits d'auteurs à payer	6 130
Médecine du travail à payer	1 682
Autres dépenses de personnel à payer	1 678
Intérêts courus/emprunts	7 517
Intérêts bancaires à payer	11 086
Intérêts courus s/part.	1 062
Dettes prov p/congés à payer	275 300
Dettes prov p/complément rémun	373 352
Dettes prov. pour participation des	436 998
Charges sociales à payer	102 800
Formation continue	47 111
Participation construction	39 316
Taxe apprentissage	30 180
Contribution agefiph à payer	26 299
Organic et tascom à payer	279 314
Charges sociales/congés payés	104 600
Charges sociales/salaires prov	141 873
Forfait social à payer	87 400
Taxe pub à payer	9 643
Cet à payer	96 719
Taxe foncière à payer	281 164
Tvts à payer	17 780

Notes sur le bilan

	Montant
Total	4 757.602

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Sous-traitance d avance	1 486		
Loyers d avance	130 324		
Location d avance	19 131		
Maintenance d avance	16 110		
Assurances d avance	18 773		
Documentation d avance	1 878		
Honoraires d avance	971		
Affranchissements d avance	105		
Téléphone d avance	756		
Cotisations d avance	1 827		
Abonnement creches d avance	4 000		
Médecine du travail d avance	1 740		
Intérêts s/emprunts const.d avance	830		
Total	197 932		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	8 345		
Total	8 345		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 1 111 euro

Montant compris dans les produits financiers : 13 985 euro

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	750	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	1 172	
Différences de règlements	2 037	
Ecart sur coupons Sogec	1 841	273
Régularisation des comptes de tiers	2 510	18 720
Litiges clients	520	
Perte litige RFA	103 329	
Reprise provision litige RFA		102 856
Produits de cession de immobilisations		160
Franchise assurance		19
TOTAL	112 159	122 028

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	2 212 017	666 406	1 545 611
+ Résultat exceptionnel	9 869	3 540	6 329
- Participations des salariés	436 998	161 293	275 705
Résultat comptable	1 784 888	230 681	1 554 207

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés de 33 1/3 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 237 479 euro. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	712 437
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	712 437
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Montant de la créance future (A - B - C - D) * 33 1/3 %	237 479

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 273 personnes dont 1 handicapé

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	24	
Agents de maîtrise et techniciens	12	
Employés	233	
Ouvriers	4	
Total	273	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres informations

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
<i>Avals et cautions</i>	17 182 638
Avals et cautions	17 182 638
Engagements en matière de pensions	1 215 591
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Quote part du passif Apral</i>	354 258
Autres engagements donnés	354 258
Total	18 752 487
Dont concernant	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 1 215 591 euro

Un régime de retraite supplémentaire à prestations définies a été mis en place au 01/12/2012.

Les engagements de retraite sont couverts partiellement par un contrat d'assurance

Montant couvert : 319 572 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises sera notamment affecté à des efforts en matière d'investissement, de formation, .

SODICHAP

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 40 000 Euros
Siège social : Parc d'Affaires de la Vallée de l'Ozon
85 Avenue de Chaponnay
69970 CHAPONNAY

R.C.S. : 502 236 029 RCS LYON
SIRET : 502 236 029 000 18

I - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS (exercice clos le 30 NOVEMBRE 2017)

* Dividendes.....	500 000,00 Euros
* Réserve ordinaire.....	1 054 207,36 Euros

	1 554 207,36 Euros

Le dividende global s'élevant à 500 000,00 €, soit un dividende de 125,00 € par action est éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit-sur option global pour le barème progressif - à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code général des impôts à concurrence d'une somme de 494 000,00 €, et soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source obligatoire édicté par l'article 117 quater du même code.

Le solde soit 6 000 € n'est pas éligible auxdits abattements et prélèvement.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Cependant, l'Assemblée Générale rappelle que par décision collective des associés en date du 24 Décembre 2015, les associés ont décidé de procéder à une distribution de dividendes à prélever sur les réserves à hauteur de 200 000,00 Euros, soit 50,00 Euros par action. Le dividende global est éligible à concurrence de 197 600,00 à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts, et soumis au prélèvement à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit la somme de 2 400,00 Euros n'ayant pas été éligible auxdits abattement et prélèvement.

L'Assemblée Générale rappelle également que par décision collective des associés en date du 15 Décembre 2016, les associés ont décidé de procéder à une distribution de dividendes à prélever sur les réserves à hauteur de 350 000,00 Euros, soit 87,50 Euros par action. Le dividende global est éligible à concurrence de 345 800,00 à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts, et soumis au prélèvement à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit la somme de 4 200,00 Euros n'ayant pas été éligible auxdits abattement et prélèvement.

II - RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 MAI 2018

RESOLUTION SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS :

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposée par le Président, savoir :

* Dividendes.....	500 000,00 Euros
* Réserve ordinaire.....	1 054 207,36 Euros

	1 554 207,36 Euros

Le dividende global s'élevant à 500 000,00 €. soit un dividende de 125,00 € par action est éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit-sur option global pour le barème progressif - à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code général des impôts à concurrence d'une somme de 494 000,00 €, et soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source obligatoire édicté par l'article 117 quater du même code.

Le solde soit 6 000 € n'est pas éligible auxdits abattements et prélèvement.

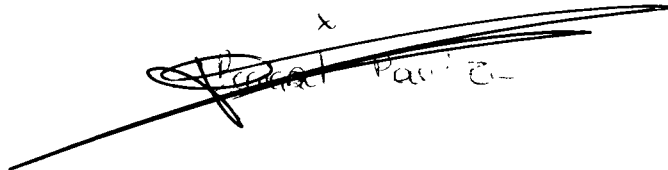
Conformément à la loi, il est rappelé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Cependant, l'Assemblée Générale rappelle que par décision collective des associés en date du 24 Décembre 2015, les associés ont décidé de procéder à une distribution de dividendes à prélever sur les réserves à hauteur de 200 000,00 Euros, soit 50,00 Euros par action. Le dividende global est éligible à concurrence de 197 600,00 à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts, et soumis au prélèvement à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit la somme de 2 400,00 Euros n'ayant pas été éligible auxdits abattement et prélèvement.

L'Assemblée Générale rappelle également que par décision collective des associés en date du 15 Décembre 2016, les associés ont décidé de procéder à une distribution de dividendes à prélever sur les réserves à hauteur de 350 000,00 Euros, soit 87,50 Euros par action. Le dividende global est éligible à concurrence de 345 800,00 à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts, et soumis au prélèvement à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit la somme de 4 200,00 Euros n'ayant pas été éligible auxdits abattement et prélèvement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

LE PRESIDENT



copie certifiée conforme

SODICHAP
Société par actions simplifiée au capital de 40.000 euros
Siège social : 85, Avenue de Chaponnay - Parc d'Affaires de la Vallée de l'Ozon
69970 CHAPONNAY
502 236 029 RCS LYON

EXERCICE 2016/2017

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

**DU CABINET MICHEL BAIZET
COMMISSAIRE AUX COMPTES**

POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2017

**CABINET MICHEL BAIZET
SOCIETE D'EXPERTS COMPTABLES
ET DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
S.A.S. AU CAPITAL DE 140.000 €
379 281 603 RCS LYON
58, AV. DEBOURG - B.P. 7075
69348 LYON CEDEX 07
TEL. 04 78 58 98 19
FAX. 04 78 61 79 89**

SODICHAP
Société par actions simplifiée au capital de 40.000 euros
Siège social : 85, Avenue de Chaponnay - Parc d'Affaires de la Vallée de l'Ozon
69970 CHAPONNAY
502 236 029 RCS LYON

EXERCICE 2016/2017

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 30 novembre 2017

Aux associés,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SODICHAP à l'exercice clos le 30 novembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, de l'ouverture de l'exercice à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Les informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients ont fait l'objet d'un contrôle par sondage.

Le cas échéant, en application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI - Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

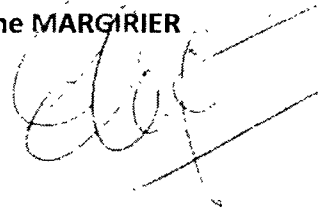
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels,

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.
Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LYON, le 9 mai 2018

Pour le CABINET MICHEL BAIZET
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Anne MARGIER



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/11/2017	Net 30/11/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires	95 186	89 481	5 706	3 761
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 026 087	3 374 061	1 652 026	2 080 598
Autres immobilisations corporelles	15 147 169	5 558 115	9 589 054	10 434 726
Immobilisations corporelles en cours				3 625
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	750		750	750
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	712 060		712 060	704 489
Prêts	7 680		7 680	7 680
Autres immobilisations financières	390 031		390 031	390 031
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	21 378 964	9 021 657	12 357 307	13 625 661
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	2 213		2 213	2 334
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	10 201 740		10 201 740	8 814 898
Avances et acomptes versés sur commandes	355 499		355 499	188 497
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	696 911	285 263	411 648	388 296
Autres créances	5 798 967		5 798 967	5 435 137
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				1 200 000
Disponibilités	905 941		905 941	902 864
Charges constatées d'avance (3)	197 932		197 932	212 632
TOTAL ACTIF CIRCULANT	18 159 203	285 263	17 873 940	17 144 658
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	39 538 167	9 306 920	30 231 247	30 770 319
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			260 660	190 422

Bilan passif

	30/11/2017	30/11/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	6 636 417	5 409 088
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 554 207	1 577 329
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	8 234 624	7 030 417
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		102 856
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		102 856
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	11 313 319	12 946 346
Emprunts et dettes financières diverses (3)	338 053	193 386
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	159 748	134 672
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 565 828	6 319 425
Dettes fiscales et sociales	2 745 071	2 388 070
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	634 433	1 451 781
Autres dettes	231 826	176 665
Produits constatés d'avance (1)	8 345	26 700
TOTAL DETTES	21 996 623	23 637 046
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	30 231 247	30 770 318
(1) Dont à plus d'un an (a)	7 944 539	9 310 042
(1) Dont à moins d'un an (a)	13 892 336	14 192 331
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	546 783	1 235 445
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	30/11/2017	30/11/2016
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	81 272 020	69 617 345
Production vendue (biens)	4 547 533	4 431 715
Production vendue (services)	1 758 315	1 509 773
Chiffre d'affaires net	87 577 868	75 558 832
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	33 096	54 609
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	478 563	178 826
Autres produits	128 932	76 365
Total I	88 218 459	75 868 632
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	70 735 897	63 884 205
Variations de stock	-1 386 842	-4 210 383
Achats de matières premières et autres approvisionnements	128 595	103 128
Variations de stock	121	1 581
Autres achats et charges externes (a)	5 789 731	5 047 157
Impôts, taxes et versements assimilés	1 390 735	1 219 596
Salaires et traitements	5 151 060	4 230 567
Charges sociales	1 875 395	1 525 765
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 695 799	1 237 644
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	285 263	290 424
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	13 474	43 272
Total II	85 679 228	73 372 957
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	2 539 231	2 495 675
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III	1 894	581
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	2 728	2 772
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	20 647	30 618
Autres intérêts et produits assimilés (3)	19 857	8 763
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1	
Total V	43 233	42 153
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	94 369	76 682
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		18
Total VI	94 369	76 701
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-51 137	-34 548
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 489 988	2 461 709

Compte de résultat (suite)

	30/11/2017	30/11/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	19 012	150 268
Sur opérations en capital	161	3
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	102 856	31 315
Total produits exceptionnels (VII)	122 029	181 585
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	110 987	17 624
Sur opérations en capital	302	10
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	870	
Total charges exceptionnelles (VIII)	112 159	17 634
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	9 869	163 952
Participation des salariés aux résultats (IX)	436 998	423 661
Impôts sur les bénéfices (X)	508 652	624 671
Total des produits (I+III+V+VII)	88 385 614	76 092 952
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	86 831 406	74 515 623
BENEFICE OU PERTE	1 554 207	1 577 329
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	13 985	15 132
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	1 111	

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS SODICHAP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/11/2017, dont le total est de 30 231 247 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 554 207 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/12/2016 au 30/11/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 23/02/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/11/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 à 5 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : TG 05

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 277 971 euro a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	88 467	6 719		95 186
Immobilisations incorporelles	88 467	6 719		95 186
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 937 310	96 497	7 720	5 026 087
- Installations générales, agencements aménagements divers	14 479 603	343 852	37 819	14 785 636
- Matériel de transport	104 812			104 812
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	248 199	8 522		256 721
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	3 625		3 625	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	19 773 549	448 871	49 164	20 173 256
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	750			750
- Autres titres immobilisés	704 489	7 571		712 060
- Prêts et autres immobilisations financières	397 711			397 711
Immobilisations financières	1 102 950	7 571		1 110 521
ACTIF IMMOBILISE	20 964 967	463 161	49 164	21 378 964

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				
SCI PERIMMO 69970 CHAPONNAY	1 500	19 906	50,00	14 926

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)	750	750	113 537		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	84 706	4 775		89 481
Immobilisations incorporelles	84 706	4 775		89 481
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 856 712	525 069	7 720	3 374 061
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 202 048	1 115 983	6 598	5 311 433
- Matériel de transport	52 701	20 962		73 664
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	143 139	29 880		173 019
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	7 254 600	1 691 895	14 318	8 932 176
ACTIF IMMOBILISE	7 339 306	1 696 669	14 318	9 021 657

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 091 521 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	7 680		7 680
Autres	390 031		390 031
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	696 911	696 911	
Autres	5 798 967	5 538 307	260 660
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	197 932	197 932	
Total	7 091 521	6 433 150	658 371
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	91 555
Fournisseurs r.r.r. à obtenir	14 550
Cpv centrale à recevoir	242 897
Prest serv centrale à recevoir	90 535
Fournisseurs avoirs à obtenir	6 736
Etat - produit à recevoir	260 660
Associés intérêts courus	12 874
Débit.cred..div produits à recevoir	15 621
Total	735 428

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euro décomposé en 4 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	4 000	10,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	102 856		102 856		
Total	102 856		102 856		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles			102 856		

Notes sur le bilan

Risques provisionnés d'un montant individuellement significatif

Nature	Montant	Echéance	Commentaire
Litige RFAG Galec 2009+2010	102 856		

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 21 836 874 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	546 783	546 783		
- à plus de 1 an à l'origine	10 766 536	3 126 234	4 932 962	2 707 341
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	224 516	65 480	159 036	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 565 828	6 565 828		
Dettes fiscales et sociales	2 745 071	2 745 071		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	634 433	489 233	145 200	
Autres dettes (**)	345 363	345 363		
Produits constatés d'avance	8 345	8 345		
Total	21 836 874	13 892 336	5 237 198	2 707 341
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	800 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 743 899			
(**) Dont envers les associés	113 537			

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	8 866 536	8 866 536	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	8 866 536	8 866 536	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Tourisme en production à payer	516
Énergie à payer	65 587
Carburant à payer	1 452
Fournitures à payer	668
Achats à payer	401 131
Redevances à payer	458 733
Frais de transport à payer	18 194
Sous-traitance à payer	2 722
Loyers à payer	751 178
Location matériel à payer	187
Entretien à payer	3 962
Maintenance à payer	10 431
Assurances à payer	6 778
Frais d'études à payer	7 421
Documentation à payer	610
Frais séminaires à payer	355
Honoraires à payer	51 736
Publicité à payer	21 868
Prospectus à payer	78 671
Déplacements mme bouvier à payer	15 443
Missions réception à payer	2 863
Affranchissement à payer	600
Téléphone à payer	3 524
Commissions sur remise crt	3 360
Cotisations à payer	138 344
Formation à payer	1 426
Immobilisations à payer	304 215
Fournisseurs débours tourisme	26 623
Droits d'auteurs à payer	6 130
Médecine du travail à payer	1 682
Autres dépenses de personnel à payer	1 678
Intérêts courus/emprunts	7 517
Intérêts bancaires à payer	11 086
Intérêts courus s/part.	1 062
Dettes prov.p/congés à payer	275 300
Dettes prov.p/complément rémun.	373 352
Dettes prov. pour participation des	436 998
Charges sociales à payer	102 800
Formation continue	47 111
Participation construction	39 316
Taxe apprentissage	30 180
Contribution agefiph à payer	26 299
Organic et tascom à payer	279 314
Charges sociales/congés payés	104 600
Charges sociales/salaires prov	141 873
Forfait social à payer	87 400
Taxe pub à payer	9 643
Cet à payer	96 719
Taxe foncière à payer	281 164
Tvts à payer	17 780

Notes sur le bilan

	Montant
Total	4 757 602

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Sous-traitance d avance	1 486		
Loyers d avance	130 324		
Location d avance	19 131		
Maintenance d avance	16 110		
Assurances d avance	18 773		
Documentation d avance	1 878		
Honoraires d avance	971		
Affranchissements d avance	105		
Téléphone d avance	756		
Cotisations d avance	1 827		
Abonnement creches d avance	4 000		
Médecine du travail d avance	1 740		
Intérêts s/emprunts const.d avance	830		
Total	197 932		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	8 345		
Total	8 345		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 1 111 euro

Montant compris dans les produits financiers : 13 985 euro

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	750	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	1 172	
Différences de règlements	2 037	
Ecart sur coupons Sogec	1 841	273
Régularisation des comptes de tiers	2 510	18 720
Litiges clients	520	
Perte litige RFA	103 329	
Reprise provision litige RFA		102 856
Produits de cession de immobilisations		160
Franchise assurance		19
TOTAL	112 159	122 028

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Résultat après impôt
+ Résultat courant	2 212 017	666 406	1 545 611
+ Résultat exceptionnel	9 869	3 540	6 329
- Participations des salariés	436 998	161 293	275 705
Résultat comptable	1 784 888	230 681	1 554 207

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés de 33 1/3 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 237 479 euro. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	712 437
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	712 437
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Montant de la créance future	237 479
(A - B - C - D) * 33 1/3 %	

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 273 personnes dont 1 handicapé.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	24	
Agents de maîtrise et techniciens	12	
Employés	233	
Ouvriers	4	
Total	273	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres informations

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
<i>Avals et cautions</i>	17 182 638
Avals et cautions	17 182 638
Engagements en matière de pensions	1 215 591
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Quote part du passif Apral</i>	354 258
Autres engagements donnés	354 258
Total	18 752 487
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 1 215 591 euro

Un régime de retraite supplémentaire à prestations définies a été mis en place au 01/12/2012.

Les engagements de retraite sont couverts partiellement par un contrat d'assurance.

Montant couvert : 319 572 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises sera notamment affecté à des efforts en matière d'investissement, de formation,